

Bulletin d'information

Les patineurs novices

Septembre 2011



Chers parents et patineurs,

En ce début de saison, le comité des inscriptions souhaite vous informer de quelques détails concernant l'inscription au club. Vous trouverez plusieurs renseignements ci-dessous et nous sommes aussi disponible pour répondre à toute demande de renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante : registration@codiaccyclones.com ou lors d'une session d'entraînement au Centre A. J. LeBlanc.

Nous offrons divers programmes selon les différents niveaux d'habiletés. Les adultes sont les bienvenus et patineront avec le groupe qui convient le mieux à leurs habiletés. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour déterminer votre niveau. La saison débute le 13 octobre 2011.

Le programme d'apprentissage du patinage de vitesse commence le 16 octobre 2011 et il sera offert tous les dimanches, de 11 h 30 à 12 h 30. Celui-ci est destiné aux enfants qui ont une connaissance de base du patinage.

Répartition des frais d'inscription :

Inscription à PVNB et PVC 100 \$
(Si l'enfant désire participer aux compétitions, il faut payer 30 \$ de plus pour les frais de PVC.)

Débutant 115 \$
Deuxième enfant 105 \$

Levée de fonds :

Par enfant 130 \$

Conditions : 50 % des frais sont dus à l'inscription, 25 % des frais doivent être payés au moyen d'un chèque postdaté du 15 novembre, et les derniers 25 % doivent être payés au moyen d'un chèque postdaté du 15 décembre. Le paiement en entier ou les chèques postdatés doivent être remis au moment de l'inscription.

Il faut également remettre un chèque postdaté du 28 février 2012 pour la levée de fonds. Si vous ne désirez pas participer aux activités de levée de fonds, il est possible de payer le montant en entier au moment de l'inscription.

Annulation : Tous les patineurs (actuels et nouveaux) qui annulent leur inscription avant le 31 octobre 2011 recevront un remboursement complet. Il n'y aura aucun remboursement après le 31 octobre 2011, sauf si pour des raisons médicales.

Entraînements annulés : Aucun remboursement/crédit ne sera accordé pour les entraînements qui sont annulés en raison de tempêtes ou de compétitions. Les frais d'inscription ne seront pas calculés au prorata pour les patineurs qui ne peuvent pas se présenter à tous les entraînements aux heures prévues.

Reçus pour fins d'impôt : Les reçus pour crédit d'impôt pour la déclaration de revenus de 2011 seront remis lorsque les frais seront payés en entier. Si vous choisissez de payer la levée de fonds au début de la saison, le reçu sera émis pour la somme totale de votre paiement.

Location de patins :

Vous pouvez louer des patins selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les enfants peuvent utiliser des patins ordinaires aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Ils pourront changer leurs patins une fois qu'ils se sentiront plus à l'aise sur la glace.

Les frais de location pour la saison sont comme suit :

Bottes et lames	100 \$	
Bottes seulement	75 \$	
Lames seulement	50 \$	
Dépôt de garantie (tous)	100 \$	
Affûtage des patins	5 \$	(utilisés pour acheter du nouveau matériel)

Le chèque pour le dépôt de garantie sera remis aux patineurs lorsque ces derniers retourneront leurs patins en bon état à la fin de la saison.

Notre objectif est que tout le monde s'amuse en participant au sport de patinage de vitesse, qui est à la fois intéressant et captivant. Nous espérons vous compter bientôt parmi nous.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site web au www.codiaccyclones.com.

Merci de votre intérêt.

Le comité des inscriptions
Club de patinage de vitesse Codiac Cyclones